

# Infos migrations

Synthèse

Numéro 40 - mars 2012

## Les enjeux de la concentration spatiale des immigrés et de leurs descendants

*La concentration territoriale des personnes ayant un lien récent avec la migration est ressentie négativement par celles-ci. Elles la subissent, les effets en sont particulièrement sensibles en termes de moindres mobilités territoriales et sociales. La question scolaire est par conséquent un enjeu fort, tandis que des conséquences se font sentir en termes de représentation identitaire et de sentiment d'insécurité.*

### Problématiques

La question des enjeux de la concentration spatiale des immigrés et de leurs descendants se trouve régulièrement au cœur de l'actualité française depuis les années 1980. La concentration spatiale de ces catégories de population sur des territoires de relégation a conduit à l'émergence de la notion de « ghetto » aussi bien dans le discours politique que militant, médiatique ou populaire. Cette représentation géopolitique trouve son fondement dans l'idée que se sont développés, sur le territoire français, des quartiers non seulement défavorisés, mais aussi peuplés dans une forte proportion de populations immigrées et issues de l'immigration, que les « Français de souche » et autres « Blancs » déserteraient. A l'instar des ghettos noirs-américains, cette double concentration spatiale alimenterait le sentiment d'exclusion des habitants et remettrait en cause l'égalité des chances et donc le devenir des populations.

De nombreuses études décrivent dans le détail ces « mondes parallèles », mais peu nombreux sont les travaux qui prennent réellement en considération sa dimension spatiale. L'enquête « Trajectoires et Origines » (TeO, cf. encadré 1), grâce à laquelle nous avons obtenu notre sélection d'enquêtés, ne prévoit, par exemple, aucune question permettant de faire le lien entre le contexte spatial des enquêtés et leurs réponses au questionnaire. Les explications sont multiples et avant tout liées à l'absence de données précises à une fine échelle d'analyse, permettant de distinguer les populations en fonction de leur pays de naissance ou de celui de leurs parents. Or, les enjeux touchent au cœur même de l'idée de nation.

La nation est une idée-force de la géopolitique [Yves Lacoste, 1998] parce qu'elle associe des individus et un territoire. Le territoire est avant tout le lieu de vie de personnes qui, sur le plan individuel, entretiennent avec lui des rapports complexes et souvent ambivalents : lieu aimé, lieu choisi, lieu contraint, lieu par défaut, lieu dont ils se revendiquent ou non, mais lieu qui contribue à les définir. L'interaction réciproque est permanente ; le rapport de chacun à son territoire est éminemment dépendant des discours en vigueur à propos du territoire en question, par les autres habitants comme par les non-résidents, au travers des médias ; les discours politiques et médiatiques à l'égard d'un territoire influencent ainsi le rapport d'un habitant à son territoire. A l'inverse, ces discours sont influencés par les représentations qu'ont les habitants de leur propre territoire.

L'articulation entre identité et territoire est aussi fortement liée à la question de la mobilité, une « valeur montante » qui est aussi un vecteur d'inégalités [Sylvie Fol, 2010]. La possibilité de quitter ou non un territoire, en fonction des représentations que l'on peut en avoir et de la réalité des obstacles, contribue à déterminer le sentiment d'enfermement à la fois dans un territoire et dans une identité. Plus la stigmatisation du territoire est forte, plus le sentiment d'enfermement est aigu lorsque les perspectives de mobilité sont faibles.

### Présentation de l'étude

Cette étude avait pour objet de mesurer l'impact de la concentration géographique des immigrés et des personnes issues de l'immigration sur leur taux et leur degré d'intégration sociale, économique, culturelle et politique. Elle devait ainsi permettre d'approfondir les connaissances sur leurs trajectoires résidentielles et la question de la discrimination dans le logement.

#### Les auteurs :

**Frédéric Douzet,**  
Maître de  
Conférences  
à Paris VIII

et

**Jérémy Robine,**  
docteur en  
géopolitique  
à Paris VIII

L'étude part de l'hypothèse centrale que les personnes issues de l'immigration qui vivent dans des zones de forte concentration d'immigrés expérimentent la société d'accueil de façon différente que ceux qui vivent dans des zones moins concentrées, et que cette différence affecte leur capacité d'intégration. En outre, la forte concentration spatiale d'immigrés influence le regard que porte le reste de la population sur ces territoires et les populations qui s'y trouvent. L'ambition était de tester les propositions suivantes :

- le retard à s'intégrer à la société d'accueil dans des zones à forte concentration spatiale ;
- la capacité de mobilité hors des zones de forte concentration, qui affecte la représentation positive ou négative qu'en ont les habitants, particulièrement les enfants d'immigrés nés en France ;
- l'augmentation des tensions et des incivilités liée à un sentiment d'injustice dû à la forte concentration spatiale d'immigrés, associée à des désavantages socioéconomiques et scolaires ;
- les représentations négatives de ces zones à forte concentration qui sont susceptibles de s'étendre à l'ensemble des populations issues de l'immigration.

Cette étude a fait l'objet d'un partenariat entre l'Institut Français de Géopolitique (IGF), l'Université de Paris 8, l'Ined et l'Insee. Le Secrétariat général à l'immigration et à l'intégration a participé au financement de ce projet à hauteur de 28 000 euros. L'étude a été menée courant 2009 et 2010, les conclusions et la synthèse ont été communiquées fin 2010.

## Méthodologie prévue et réalisation effective

L'étude s'appuie sur une étude quantitative déjà réalisée portant sur une analyse comparée des niveaux de ségrégation dans les grandes métropoles en France, aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Les données qualitatives nécessaires à l'étude devaient être collectées à partir de 100 à 150 entretiens réalisés auprès d'un échantillon d'immigrés et de personnes issues de l'immigration résidant essentiellement sur des territoires de forte concentration spatiale d'immigrés, mais aussi sur des zones de concentration plus faible pour mesurer les différences de perception. La population d'origine européenne devait être limitée à 25 % de l'échantillon pour favoriser la diversité des origines. L'échantillon a été déterminé à partir de fiches-adresses fournies par l'équipe Insee de l'enquête TeO (cf. encadrés 1 et 2) par une liste de codes postaux (Seine-Saint-Denis, Nord, Bouches-du-Rhône, Rhône). Les fiches adresses sont en effet issues du fichier de personnes déjà interrogées dans le cadre de l'enquête TeO et qui ont acceptées d'être réinterrogées.

La série d'entretiens a été réalisée dans des territoires de plus ou moins forte concentration spatiale d'immigrés et de personnes issues de l'immigration, dans le Nord et en Seine Saint-Denis. L'échantillon initial contenait 125 adresses, mais il n'a été possible d'aller au-delà de 35 entretiens.

### Encadré 1 : L'enquête TeO (Trajectoires et origines), enquête sur la diversité des populations en France

L'enquête TeO vise à décrire et analyser les conditions de vie et les trajectoires sociales des individus en fonction de leurs origines sociales et de leur lien à la migration. L'enquête TeO a été réalisée auprès d'environ 22 000 personnes nées entre 1948 et 1990, vivant dans un ménage ordinaire en France métropolitaine en 2008. Pour les individus fils ou filles d'immigré ou d'une personne née dans un DOM, le champ représentatif de l'enquête est limité aux individus nés après 1958. Selon cette enquête, la répartition des personnes de 18 à 50 ans est de 10 % d'immigrés et de 12 % de descendants d'un ou deux immigrés. Ces personnes sont surreprésentées dans l'enquête, comme les Domiens et descendants de Domiens. Il reste une population dite « majoritaire », soit 76 % du total.

Le questionnaire de TeO explore l'histoire migratoire, décrit les parcours scolaires et professionnels, l'histoire résidentielle et les conditions de logement, la vie familiale, les modalités de transmission des langues et la religion. De façon transversale, il examine l'accès des individus aux biens et services (travail, logement, services, soins...) ainsi que les discriminations pouvant y faire obstacle. L'enquête est une coproduction de l'Ined et de l'Insee. Elle a été réalisée entre septembre 2008 et février 2009 par les enquêteurs de l'Insee. Pour plus d'information : <http://teo.site.ined.fr/>

## Les caractéristiques de l'échantillon

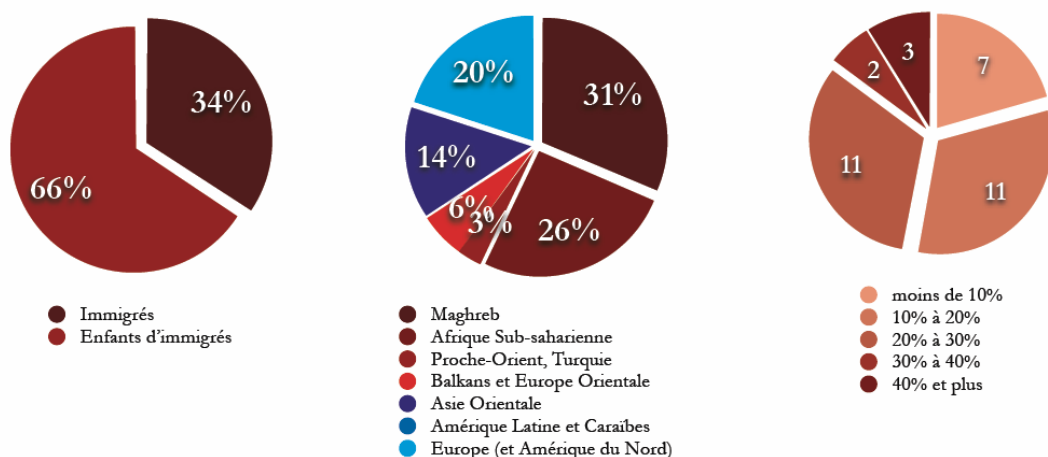
Pour des raisons pratiques et scientifiques, l'échantillon a été réparti de manière quasi-égale sur deux territoires, la Seine-Saint-Denis et l'agglomération de Lille-Roubaix-Tourcoing sur lesquels se trouvent des quartiers de forte et de moindre concentration.

La répartition était la suivante : 36 % de l'échantillon était constitué d'immigrés, et donc 64 % de descendants d'immigrés. Sur ces 125 individus, 24 % étaient d'origine ou d'ascendance européenne ou nord-américaine. S'ajoutaient 14 % de personnes appartenant à des minorités dites « visibles », mais faisant partie de groupes qui sont considérés, dans les représentations les plus communes, comme ne connaissant pas de problèmes d'insertion ou d'intégration (Asie orientale, Amérique latine). Ce qui n'était pas le cas des 62 % restants, originaires de Turquie, d'Europe orientale, du Proche Orient, du Maghreb et d'Afrique. Les femmes et les jeunes étaient surreprésentés dans l'échantillon.

La population de l'échantillon résidait pour 57 % dans des zones (IRIS<sup>1</sup>, territoire statistique représentant environ 2000 habitants, donc bien plus étroit qu'un quartier au sens commun) où la part d'immigrés est deux fois supérieure à la moyenne nationale (soit plus de 20 %) et 27 % dans des zones où cette part est plus du triple. En revanche, 18 % vivaient dans des IRIS où la part d'immigrés est inférieure à 10 %.

L'échantillon de 125 personnes n'a pu conduire qu'à la réalisation de 35 entretiens (28 %), le reste étant injoignable (44 %) ou ayant refusé de répondre (28 %). Ces pertes n'ont toutefois pas affecté l'équilibre entre les territoires interrogés, et les effectifs de répondants avaient une composition par origine très proche de celle de l'échantillon. En revanche, ils résidaient moins dans des zones de concentration immigrée que l'échantillon de départ.

**Graphique : Principales caractéristiques des 35 personnes interrogées : lien à la migration, origine, répartition suivant la concentration de population immigrée**



## Encadré 2 : L'enquête TeO, quelques résultats

Dans TeO, on demande quelle est la perception d'immigrés dans le voisinage selon l'enquêté lui-même. Il s'agit donc de la perception de la concentration d'immigrés. La concentration est perçue comme forte si elle est évaluée à plus de 50 %. Cette concentration perçue est de 47 % pour les immigrés contre 36 % pour les descendants d'immigrés, et seulement 16 % pour les populations « majoritaires ». Suivant la nature de l'habitat (ZUS, HLM, ou encore habitants propriétaires) la concentration perçue est toujours plus forte parmi les immigrés, puis leurs descendants, enfin la population majoritaire. Aux extrêmes, en ZUS, les taux sont respectivement de 86 %, 81 % et 72 %. Pour les propriétaires, ces taux sont de 29 %, 24 % et 10 %. Le sentiment de discrimination dans l'accès au logement est également beaucoup plus répandu chez les immigrés (13 %) que chez les descendants (9 %) et plus encore parmi la population majoritaire (5 %). Par origine, ce sentiment est plus répandu chez les Algériens (22 %) et les personnes originaires d'Afrique subsaharienne (19 %). Les descendants de Turcs éprouvent paradoxalement ce sentiment beaucoup plus fortement que les immigrés turcs eux-mêmes : 18 % contre 7 %.

Les immigrés se distinguent de la population majoritaire par une proportion de non diplômés très importante (25 % contre 9 %). C'est particulièrement le cas des personnes venant d'Afrique subsaharienne (44 %, et plus encore chez les femmes de cette origine), ou encore parmi celles qui viennent du Portugal (37 %) ou de la Turquie (34 %). La proportion de diplômés du supérieur est assez proche de celle observée dans la population « majoritaire » (environ un tiers), avec ici aussi des fortes disparités suivant les pays d'origine. Conformément au constat général d'élévation des niveaux de formation au fil du temps, ces niveaux sont bien plus élevés parmi les immigrants récents, ce qui est un élément d'explication de la sous-qualification des immigrés portugais. Les niveaux de diplômes des descendants se rapprochent de ceux de la population « majoritaire ». Là aussi des disparités existent suivant les origines. Les descendants d'Algériens sont encore assez nettement moins diplômés, tandis que les personnes originaires d'Asie du Sud-est se détachent avec une proportion de diplômés du supérieur bien plus forte que celle qui prévaut dans la population « majoritaire » (48 % contre 34 %).

1. IRIS, ilot regroupé pour l'information statistique, découpage géographique utilisé par l'Insee.

## Principales conclusions

### • Enfermement et concentration

Les personnes interrogées évoquent souvent le sentiment d'enfermement qui dépend très largement du type d'habitat. Toutes les personnes qui résident dans des territoires de grande concentration d'immigrés ou qui y ont vécu constatent cette concentration et la jugent nuisible. Si certaines personnes mettent brièvement en avant quelques avantages à cette situation - entraide ou facilité linguistique -, beaucoup veulent partir. L'origine européenne ou non n'a ici aucun effet, tant sur la perception du quartier que sur le jugement général hostile à la concentration. Personne n'adhère à l'hypothèse de l'auto-groupe et certains estiment qu'il s'agit d'une politique volontaire de ségrégation.

### • Jeunesse, police et sécurité

Une autre caractéristique prégnante des quartiers de grande concentration d'immigrés est que l'espace public et son usage ne répondent pas aux normes en vigueur ailleurs, ce qui génère un stress de voisinage important, et parfois un sentiment d'insécurité, même sans faits délinquants tangibles. L'espace public est dégradé du fait même des immeubles qui n'ont pas d'usage commercial ou de loisirs : il est donc abandonné aux plus jeunes. Parallèlement, la défiance envers la police est généralisée dans l'ensemble de l'échantillon : certains reprochent à la police une attitude brutale et méprisante, voire raciste ; d'autres lui reprochent son inefficacité à réduire le stress de voisinage ; et certains portent les deux reproches simultanément. Dans tous les cas, le sentiment d'injustice est très puissant.

### • Mobilité sociale : la question scolaire

Le phénomène de mauvaise réputation des établissements scolaires a d'importantes conséquences. Être scolarisé dans un « mauvais » établissement se traduit par une ambition moindre des élèves, et donc moins de travail. La concentration des difficultés rend les enseignants moins disponibles, et perçus comme peu ambitieux. L'impact de l'environnement est donc très important, mais c'est également le cas du milieu familial, lorsqu'il dispose de ressources pour protéger les enfants des effets de l'environnement. Celui-ci peut donner aux enfants la force de s'en sortir malgré tout, ou mettre en œuvre des stratégies d'évitement des établissements jugés difficiles. Les enfants ayant eux-mêmes migré semblent réussir mieux : pris dans un projet dynamique et en général peu insérés dans le monde de la cité, ils n'en subissent pas la démobilité collective. Ceux nés en France de parents ayant migré de longue date la subissent en revanche fortement. L'importance de l'échec scolaire dans certains territoires rend peu crédible l'hypothèse même de la réussite, ce qui aggrave la prédétermination sociale.

### • Représentations de sa propre trajectoire et identités

Chacun se construit, à tout moment de sa vie, une perception de soi-même et des potentialités de son avenir. Dans ce processus, deux facteurs sont déterminants : la trajectoire résidentielle et sociale et les représentations associées (enfermement et relégation/mobilité et insertion), ainsi que les perspectives d'ascension sociale, c'est-à-dire les perspectives de mobilité résidentielle et sociale. Cela aboutit à une vision de sa propre identité sociale, qui relève tout d'abord de l'identité individuelle, mais peut dériver vers l'identité collective. L'étude a montré qu'il existe une forte corrélation entre la représentation que se fait une personne de ses conditions d'habitat et de logement, d'une part, et ses sentiments quant à son identité individuelle, d'autre part.

### • Représentation de soi et de l'autre

Les personnes issues de l'immigration portent une part d'altérité plus ou moins marquée, et sur le plan intime, la double appartenance concerne aussi les personnes d'origine européenne. De nombreuses personnes ont exprimé le sentiment d'être l'objet d'un rejet, alors même qu'à titre personnel elles se sentent Françaises. Ce regard, qui renvoie à une identité étrangère, est décrit en particulier par les personnes originaires du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne. Pour ces personnes, une représentation négative de leur quartier ou de leur trajectoire résidentielle se traduit presque systématiquement par le sentiment exprimé violemment d'être exclues. Ce sentiment est fortement corrélé avec une représentation de leur identité qui donne une large place à un référent de type collectif.

## Conclusion

Ces entretiens font apparaître un réel impact de la ségrégation, mais faute de données appropriées, d'un bon indicateur de contexte spatial et d'un nombre suffisamment important de personnes enquêtées, ils laissent un certain nombre de questions en suspens, comme de pouvoir déterminer à partir de quel degré et de quel type de concentration spatiale on aboutit à un impact jugé négatif ou de savoir si l'on obtient les mêmes résultats selon que la concentration s'accompagne ou non d'autres facteurs de contexte spatial.

## Développements futurs

La future possibilité d'accéder de manière sécurisée aux données individuelles géolocalisées de l'INSEE pourrait permettre d'établir un indicateur de contexte spatial comprenant des données de recensement et des informations aussi diverses que le type de logement, la hauteur des bâtiments, la présence de commerces ou encore la délinquance. Ceci pourrait permettre, à terme, de dresser une typologie de quartiers à laquelle lier les réponses des enquêtés. Une telle étude aurait d'autant plus d'intérêt si elle pouvait être menée de façon concomitante en France, aux Etats-Unis et en Grande Bretagne, pour mesurer l'impact de contextes spatiaux de nature et d'ampleur différentes.

Ce travail permet enfin d'évoquer quelques suggestions d'amélioration de la collecte de données, que ce soit par l'enquête TeO ou par le recensement de la population. Il est clair que l'absence d'information dans le recensement sur le lieu de naissance des parents, ce qui permettrait de repérer la « deuxième génération » est un handicap majeur dans l'analyse des trajectoires des immigrés et de leurs descendants. L'enquête TeO gagnerait par ailleurs à être plus spatialisée, par le biais de questions portant sur le type de logement et les caractéristiques du quartier des personnes interrogées.

### Encadré 3 : Les mesures de la ségrégation

#### *La ségrégation*

Au sens statistique, la ségrégation résidentielle est la répartition inégale de groupes de population sur un territoire. Une forte ségrégation implique que des groupes sociaux ou ethniques vivent séparés les uns des autres, avec une faible interaction entre eux. En l'absence de ségrégation, au contraire, les groupes vivent mélangés et sont répartis de façon égale à travers l'espace.

Au delà de sa définition statistique, le terme de ségrégation possède cependant une forte connotation négative. Il renvoie à une situation subie par des populations qui n'ont d'autre choix que de vivre entre elles, car elles n'ont pas les moyens financiers de s'installer dans des quartiers plus mixtes ou parce qu'elles n'y sont pas les bienvenues. La ségrégation sous-entend, voire implique une intention délibérée de la part du groupe dominant de mettre à l'écart les autres groupes et de s'en isoler.

On utilise ainsi rarement le terme ségrégation pour faire référence à la concentration spatiale de populations blanches et aisées qui choisissent de s'isoler dans un quartier. Pourtant, d'un point de vue statistique, c'est le moteur principal de la ségrégation. Ceci s'explique par le fait qu'on tend souvent à mesurer la ségrégation des groupes jugés désavantagés par rapport aux groupes dominants. Ce que l'on mesure généralement, c'est à quel point ces groupes vivent dans des quartiers distincts du groupe dominant. La ségrégation résidentielle peut se mesurer en fonction d'un certain nombre de caractéristiques démographiques et socio-économiques, voire culturelles, telles que l'âge, le revenu, la religion ou encore la race et l'ethnicité.

La ségrégation peut prendre différentes formes en fonction de l'histoire d'un pays, par exemple l'existence ou non d'une ségrégation légale à l'encontre des Noirs ; en fonction aussi de politiques publiques, qui accentuent ou luttent contre la concentration ; en fonction aussi de l'organisation du territoire urbain. Ainsi, on trouve de fortes concentrations spatiales de minorités dans les centres-villes des Etats-Unis alors que les populations blanches et aisées, en dehors de quelques quartiers chics de grandes villes, se concentrent en banlieue. Inversement, les centres-villes en France concentrent les populations blanches et aisées, et l'on trouve de fortes concentrations d'immigrés dans les quartiers de banlieues.

Il existe ainsi différents outils pour mesurer la ségrégation, dont une grande partie a été élaborée sur la base de l'expérience nord-américaine. Tous ne sont donc pas adaptés à l'étude de la situation française, mais ces outils ne cessent de se développer pour prendre en compte la complexité de situations très diverses selon les pays.

#### *Les cinq dimensions classiques de la ségrégation*

Douglas Massey et Nancy Denton ont compilé 20 outils de mesure existants et ont identifié cinq dimensions de la ségrégation résidentielle : l'uniformité (mesurée par l'indice de dissimilarité), l'exposition (mesurée par l'indice d'isolement), la concentration, la centralisation et le regroupement.

Les outils de mesure de la ségrégation les plus couramment utilisés aux Etats-Unis sont les indices de dissimilarité (mesure de l'uniformité) et d'isolement (mesure de l'exposition). L'indice de dissimilarité revient à calculer quelle proportion de la population d'un groupe aurait à déménager pour que chaque quartier d'une même métropole possède exactement la même composition ethnique et raciale que la métropole dans son ensemble. Autrement dit, si une métropole est composée de 10 % d'Afro-Américains, il faut que chaque quartier possède 10 % d'Afro-Américains pour que la ségrégation soit nulle et l'intégration totale. L'indice d'isolement mesure le degré d'exposition d'un individu à son propre groupe. Il indique le pourcentage moyen des membres du groupe minoritaire étudié dans le quartier où habite l'individu type de ce groupe minoritaire. Ceci permet d'évaluer les contacts potentiels entre les groupes.

Malgré leur complexité et leur richesse, ces indices comportent pourtant des limites, c'est pourquoi les outils n'ont cessé d'évoluer.

## Encadré 3 : Les mesures de la ségrégation (suite)

### *Développements plus récents*

Les mesures multi-groupes et l'approche spatialisée

La première limite méthodologique est celle du groupe de référence dans le calcul de la ségrégation. Les indices de dissimilarité et d'isolement comparent uniquement les schémas résidentiels de deux groupes à la fois, ceux de la minorité par rapport à la population dominante. Or, pour prendre l'exemple des Etats-Unis, il n'y a, par exemple, plus de majorité raciale en Californie, où les blancs représentent désormais 40 % de la population et les Hispaniques 38 %. Les outils de mesure de la ségrégation évoluent de ce fait de plus en plus vers la prise en compte de multiples groupes dans l'analyse [Massey et Denton, 1988]. Ils peuvent même, pour certains, prendre en compte de façon simultanée, de multiples groupes ethniques ou raciaux, de multiples échelles géographique (quartier, ville, région) ou de multiples caractéristiques (classe, race, âge).

Une autre limite est le manque de prise en compte de la dimension spatiale. Les outils les plus utilisés - dissimilarité et isolement - sont « aspatiaux », puisqu'ils ne prennent pas en compte les relations spatiales [Reardon et O'Sullivan, 2004 ; White, 1983 ; Wong, 1993, 2002]. Alors qu'ils mesurent la distribution d'une population dans les zones de recensement (census tracts ou blocks aux Etats-Unis, IRIS en France), ils n'exploitent pas les données permettant de définir si certaines de ces zones sont à proximité les unes des autres. Cette mesure spatiale de la concentration reste complexe à calculer mais les avancées des logiciels SIG (systèmes d'information géographique) ouvrent d'importantes possibilités.

Il faut rappeler que, dans un SIG, chaque donnée possède une localisation géographique précise, ce qui permet de localiser, voire de cartographier, les résultats, mais aussi d'effectuer une multiplicité de calculs.

Cette présentation est loin d'être exhaustive et le développement des outils d'association spatiale permet une élaboration technique extrêmement sophistiquée qui permet, en fonction des données et de l'échelle à laquelle elles sont disponibles, d'établir des typologies précises des quartiers [Musterd et al. 2008, Johnston et al. 2009]. Les systèmes développés par David Wong and Luc Anselin sont, de ce point de vue, particulièrement intéressants (geodatacenter.asu.edu).

## Pour en savoir plus :

Douzet Frédéric, Robine Jérémy, Benabderrahmane Chérif Mohammed, « Les enjeux de la concentration spatiale des immigrants », rapport final d'enquête, novembre 2010.

Lacoste Yves, « Vive la nation », Fayard, 1998.

Fol Sylvie 2010 ., Cunningham-Sabot E., (2010), « Déclin urbain et *Shrinking Cities* : une évaluation critique des approches de la décroissance urbaine », *Les Annales de Géographie*, N° 674, 359-383.

## Les auteurs de l'étude

Cette étude a été réalisée sous la direction de Frédéric DOUZET, Maître de conférences HDR à l'Institut Français de Géopolitique, Université de Paris VIII, et membre junior de l'Institut Universitaire de France en collaboration avec Jérémy ROBINE, docteur en géopolitique à l'Institut Français de Géopolitique à l'université de Paris VIII, spécialiste des conflits produits par la ségrégation urbaine en France et des identités minoritaires stigmatisées, discriminées et reléguées aux marges de la ville comme de la nation et Chérif Mohammed BENABDERRAHMANE, doctorant en géopolitique.

Le rapport final de cette étude a été élaboré en novembre 2010 pour l'Institut Français de Géopolitique. Il est disponible à l'adresse suivante : [http://www.immigration.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport\\_Douzet\\_Robine.pdf](http://www.immigration.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Douzet_Robine.pdf)

Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration  
Secrétariat Général à l'immigration et à l'intégration  
Place Beauvau 75800 Paris cedex 08

L'ensemble des numéros parus est disponible et téléchargeable sur le site :

[Immigration.gouv.fr/ressources/etudes-et-statistiques/publications](http://Immigration.gouv.fr/ressources/etudes-et-statistiques/publications)

Directeur de publication : Jean-Patrick Bernard

Rédacteur en chef : Gérard Bouvier

Maquette : Evelyne Coirier

## Infos migrations

n° 40- mars 2012

**Les enjeux de la concentration spatiale des immigrants et de leurs descendants**